

Ordre du jour aux Rangiers

Aux Rangiers ! C'est le titre d'une marche pour fanfare, composée par Alphonse Roy (1906-2000), flûtiste et compositeur natif des Breuleux. Mais le lieu évoque bien davantage.

C'est aussi une mythique course de côte automobile, qui a fêté ses 100 ans en mai 2026. C'est également le lieu d'implantation de la célèbre «Sentinelle» du sculpteur neuchâtelois Charles L'Éplattenier, une statue dressée en 1924 pour commémorer le dixième anniversaire de la Mobilisation de la guerre 1914-18. C'est encore une émeute historique, ayant interrompu une manifestation commémorative militaire en 1964, manifestation qui donnera un puissant coup d'accélérateur à la Question jurassienne et à la création, une quinzaine d'années plus tard, du vingt-troisième canton suisse.

Les Rangiers constituent un nœud géographique et historique. Il est bon de se souvenir que si l'histoire s'écrit aujourd'hui d'une certaine manière, c'est parce que cet endroit, plus que d'autres, a forcé le destin de son poids symbolique.

Aux Rangiers, les questions existentielles prennent un sens tout particulier. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que nous entendrons le jeune archéologue Geoffroy

Luisoni nous raconter la terrible Guerre de Trente Ans (1618-1648 (vécue en Franche-Comté sous le nom de Guerre de Dix Ans, plus courte, mais pas moins brutale). Cette guerre confessionnelle qui ne veut pas en avoir le nom a généré des épidémies. Celles-ci ont trouvé un terreau favorable parmi nos populations, terrorisées, décimées, affamées par un ennemi qu'on disait venir de Suède ! D'où les cimetières de pestiférés. L'archéologie s'intéresse aujourd'hui à ces lieux de sépulture aménagés dans l'urgence, qui livrent enfin leurs secrets sur un mode de vie qui nous paraît si lointain.

Le 3 octobre 2026, nous pourrons également visiter le Musée de La Caquerelle, appelé CRAC par ses initiateurs. Aménagé dans une ancienne école, elle-même implantée dans une ancienne chapelle, ce musée ravive le souvenir de tous les événements évoqués précédemment. Vous y verrez entre autres le «tronc» de la Sentinelle de 1924, dont le granit semble avoir échappé aux caprices de l'histoire.

Point de convergence des routes franc-montagnardes, ajoulotes, vadaïses (Vallée de Delémont) et de Saint-Ursanne, Les Rangiers renouent avec le Ghete, à la confluence des Histoires.

■ Georges Cattin

Propositions de résolutions

1^{ère} résolution :

Constatant que l'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par le président, les adhérents du Ghete - Au Clos du Doubs présents le 3 octobre 2026 aux Rangiers approuvent les rapports d'activité présentés ainsi que le rapport financier pour l'exercice 2025, tel que détaillé par le trésorier. Après avoir entendu le rapport des vérificateurs aux comptes, ils affectent le résultat annoncé au « report à nouveau » de l'exercice 2026. Ils donnent alors décharge pour leur gestion aux membres du conseil d'administration en exercice.

2^{ème} résolution

Les adhérents réunis ce jour en Assemblée générale approuvent le rapport moral et d'orientation 2026-2027.

3^{ème} résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée générale de ce jour maintient le montant de la cotisation pour l'année 2027 à 22 euros ou 27 francs.

Repas de midi

- Rôti de porc, frites, légumes, salade.
- Tarte aux pommes.

Par personne : 25.- CHF (boissons en sus), à payer durant l'accueil (entre 9h15 et 9h30).

Inscription obligatoire jusqu'au 25 septembre 2026 à l'adresse manifestation@ghete.org, ou auprès de René Bouchet, 0033 381 44 54 37.

4^{ème} résolution

La présente Assemblée générale est informée que le mandat d'administrateur de Nicolas Revenu, réélu en 2020, arrive à échéance. Comme il est disposé à assumer un nouveau mandat, l'Assemblée procède à sa réélection pour une période de six ans.

Ordre du jour

■ 9h15 :Accueil au Restaurant des Rangiers. Mot de bienvenue par le président du Ghete, ainsi que par un représentant du conseil communal de La Baroche.

■ 9h30 – Assemblée générale ordinaire.

1. Ouverture de la séance et rapport du président.
2. Rapport de la commission de rédaction de la revue du Ghete.
3. Rapport du trésorier général et des vérificateurs aux comptes.
4. Orientations et propositions d'activités pour 2027.
5. Élections.
6. Votations des résolutions.
7. Divers.

■ 10h45 – Conférence de M. Geoffroy Luisoni, archéologue, qui nous entretiendra de la Guerre de Trente Ans et des cimetières de pestiférés.

■ 12h15 – Repas sur place (Restaurant des Rangiers, Mme Léa Kyburz).

14h30 – Visite du Musée de la Caquerelle (CRAC). Prix d'entrée : 4 CHF.